

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

PROCÈS-VERBAL

DATE : Mardi 4 novembre 2025
HEURE : 18 h 45
LIEU : Local 206

Présences

Line Murray	Directrice	Annie Létourneau	Parent
Mariève Bureau	Directrice adjointe	Dave Bérubé	Parent
Émilie Thibault	Enseignante	Édith Gauthier	Parent
Isabelle Beaudet	Enseignante	Inouk Tremblay-Desmeules	Parent
Karyne St-Pierre	Enseignante	Mamadi Fatoumata Cissé	Parent
Léonie Milhomme	Enseignante	Marta Gago	Parent
Magalie Ndion	Technicienne en éducation spécialisée	Nori Okamoto	Parent substitut
Myriam Nadeau	Psychoéducatrice	Sylvain Leblanc	Parent
Olivia Armishaw	Élève (<i>présidente</i>)		
Yasmine Nait-Chabane	Élève (<i>vice-présidente</i>)		

Absences

Lucie Daeppen	Directrice adjointe	Annie Lagacé	Enseignante
Marie-Andrée Julien	Directrice adjointe	Bruno Boucher	Enseignant
Marie-Elaine Dufour	Gestionnaire administrative d'établissement	Claudia Felteau	Parent substitut

Sujets	Discussions	Suivis	Résolutions
1. Ouverture de la séance;	Madame Édith Gauthier, présidente, procède à l'ouverture de la séance, souhaite la bienvenue à tous et vérifie que le quorum est atteint. Madame Mélanie Daudelin fait fonction de secrétaire.		
2. Adoption de l'ordre du jour;	La présidente donne lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'apporter les corrections suivantes : - Retirer le point 2. Présentation des membres du conseil d'établissement; - Ajouter le point 9. Information du parlement étudiant. L'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié est proposée par madame Émilie Thibault, appuyée par madame Myriam Nadeau; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.		#CE 25/26-11

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Sujets	Discussions	Suivis	Résolutions
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025;	Un membre indique qu'une correction doit être apportée au point 6 du procès-verbal : dans l'avant-dernier paragraphe, nous devrions lire « Mamadi Fatoumata Cissé » plutôt que « Mamadi Fatouamata Cisse Cisse ». Sur la proposition de madame Dominique Joyal, appuyée par madame Isabelle Beaudet, le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025 est modifié conformément aux corrections demandées et approuvé à l'unanimité.		#CE 25/26-12
4. Suivis au procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025;	<u>Point 11. Approbation des activités et sorties éducatives – voyage à Dubaï</u> Pour le voyage à Dubaï, alors qu'il est demandé d'atteindre un minimum de 25 inscriptions, la direction confirme qu'il y a présentement 17 élèves inscrits. On rappelle que la date limite pour les inscriptions est le mercredi 12 novembre. Dans l'objectif d'augmenter le nombre d'inscriptions et ainsi permettre la tenue du voyage, les organisateurs ont prévu d'utiliser des stratégies efficaces pour promouvoir ce dernier : courriels, publications sur Facebook; rencontres; etc. <u>Point 13: Adoption du budget 2025-2026</u> Comme il a été présenté lors de la dernière séance du CE, le Québec a imposé des coupures budgétaires dans le secteur de l'éducation, affectant ainsi les services de soutien aux élèves qui comprennent le tutorat, les activités parascolaires et le personnel spécialisé. Pour faire suivre à cette imposition, le gouvernement a finalement réinvesti 540 millions de dollars dans le secteur de l'éducation, distribués dans les établissements scolaires dont les besoins en soutien aux élèves sont plus nécessaires et dans lesquels des sommes spécifiquement destinées à financer des services auraient été affectées par les réductions.	Suivi	
5. Formation obligatoire du conseil d'établissement;	En fonction des sujets traités pour cette 2^e séance, des capsules (1, 3 et 4) ainsi que des fiches thématiques ont été précédemment transmises par courriel à tous les membres. La présidente encourage les membres à suivre cette formation et rappelle qu'ils peuvent poser des questions ou émettre des commentaires, au besoin.		
6. Approbation des activités et sorties éducatives;	Un document est remis à chacun des membres. La direction présente aux membres le calendrier des activités et sorties éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement. Il est précisé que ces activités n'engendrent aucuns frais. - Initiation à la boxe (Empire Boxe) – 17 novembre 2025 – J9 – Midi+P3+P4 (1/2 journée en concentration) – G3 : Multisports : 354-02		#CE 25/26-13

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Sujets	Discussions	Suivis	Résolutions
	- Initiation à la boxe (Empire Boxe) – 1^{er} décembre 2025 – J9 – Midi+P3+P4 (1/2 journée en concentration) – G3 : Multisports : 354-01 - Concert des fêtes par <i>La Musique du Royal 22^e Régiment</i> – 2 décembre 2025 – J1 – P3+P4 – Musique et Harmonie (45 élèves) - Défi Adrénaline – Laser Tag Vanier – 3 décembre 2025 – J2 – P3+P4 – 28 élèves ciblés - Activités sportives au PEPS – 8 décembre 2025 – J4 – 9 h 20 à 16 h 15 – G1 : Multisports : 174-01 - Biennale des Arts et Atelier d'initiation à la linogravure – 26 mars 2026 – J9 – P3+P4 – G3 : Arts visuels : ARV344 Quant au voyage d'émulation à Toronto destiné aux élèves de 5^e secondaire, présenté lors d'une séance antérieure, on précise que les coûts de ce dernier sont évalués à environ 850 \$ par élève. La direction informe les membres que pour l'année scolaire 2025-2026, pour des raisons de contexte politique actuel, les directions du CSSPS ont pris la décision que les voyages éducatifs ne se feront pas aux États-Unis. On encourage donc les écoles à privilégier des destinations dans d'autres provinces canadiennes. La déception des élèves face à cette décision se fait bien évidemment ressentir. Certaines destinations sont formulées : Ottawa; Toronto; provinces maritimes; Montréal. Un membre propose que les élèves soient davantage impliqués dans l'organisation des voyages, plus précisément dans le choix de la destination. On rappelle que l'organisation d'un voyage scolaire est complexe et nécessite plusieurs implications : supervision des membres du personnel; contraintes, délais et coûts à respecter; campagnes/activités de financement; partenariat avec des agences/organismes externes de voyage; hébergement; transport; comités; planification d'activités; etc. Un membre mentionne que les vols locaux vers les aéroports internationaux peuvent être plus dispendieux et moins fréquents. Il est proposé par madame Léonie Milhomme, appuyée par madame Annie Létourneau, que les activités et sorties éducatives soient approuvées, telles que présentées; les activités et sorties éducatives sont approuvées à l'unanimité.		
7. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle, des contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales ainsi que des contenus en éducation à la sexualité;	Un document est remis à chacun des membres. Le membre de la direction responsable de ce point présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle, les contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales ainsi que les contenus en éducation à la sexualité.		#CE 25/26-14

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Sujets	Discussions	Suivis	Résolutions
	Les contenus en orientation scolaire et professionnelle ont pour but d'outiller les élèves de la 5^e année du primaire jusqu'à la 5^e du secondaire dans leur réflexion sur leurs choix scolaires et professionnels. Les contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales ont pour but de soutenir tous les élèves dans l'acquisition de connaissances nécessaires au développement de ces compétences, à faire en sorte qu'ils deviennent de « bons citoyens ». À l'enseignement primaire et secondaire, le déploiement des contenus est obligatoire à partir de l'année scolaire 2025-2026. Les contenus en éducation à la sexualité, complémentaires au programme d'études <i>Culture et citoyenneté québécoise (CCQ)</i>, sont choisis de façon à répondre aux besoins des élèves de 2^e, 3^e et 4^e secondaire. Il est proposé par monsieur Inouk Tremblay-Desmeules, appuyée par monsieur Mamadi Fatoumata Cissé, que les contenus en orientation scolaire et professionnelle, les contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales ainsi que les contenus en éducation à la sexualité soient approuvés, tels que présentés; les contenus en orientation scolaire et professionnelle, les contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales ainsi que les contenus en éducation à la sexualité sont approuvés à l'unanimité.		
8. Information du représentant au comité de parents;	Monsieur Cissé, représentant au comité de parents, mentionne que deux séances se sont déroulées au cours du mois d'octobre 2025. La première séance s'est déroulée le 8 octobre en mode visioconférence et avait comme objectif principal d'élire les membres du bureau. Monsieur Cissé a été élu secrétaire. La deuxième séance s'est déroulée le 22 octobre en mode hybride et l'ordre du jour proposait plusieurs points dont : - Adoption du calendrier; - Consultation du plan triennal 2026-2029; - Informations et communications; - Modification à l'acte d'établissement; - Contexte démographique; - Rappel des rôles du conseil d'établissement; - Plan d'engagement 2023-2027; - Observation. La prochaine rencontre du comité de parents aura lieu le 3 décembre 2025.		
9. Information du parlement étudiant;	La présidente souhaite la bienvenue aux membres du parlement étudiant, c'est-à-dire à Olivia Armishaw, présidente, ainsi qu'à Yasmine Nait-Chabane, vice-présidente, et les remercie pour leur participation au CE.		

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Sujets	Discussions	Suivis	Résolutions
10. Information de la direction;			
10.1 Projet éducatif 2023-2027; 10.2 Guichet unique d'admission : élèves de 1 ^{re} secondaire, 2026-2027.	<u>10.1 Projet éducatif 2023-2027</u> Un document est remis à chacun des membres. La direction rappelle les trois enjeux qui ont été déterminés pour le projet éducatif 2023-2027 : - Réussite des élèves avec un plan d'intervention (PI); - Réussite des garçons; - Bien-être des élèves. La réussite des élèves avec un plan d'intervention est l'enjeu identifié prioritaire pour l'année scolaire 2025-2026. Selon des données recueillies, l'école compte plus de 309 plans d'intervention (PI), ce qui signifie qu'environ un tiers des élèves de l'école possède un PI. Les données recueillies au cours des dernières années ne représentent par l'objectif souhaité. L'objectif étant d'augmenter à 60 % le taux des élèves avec un plan d'intervention n'ayant pas d'échec dans les matières à sanction, de la 1^{re} à la 5^e secondaire, il est donc primordial de mettre en place de nouveaux moyens comme : - Diminuer le nombre de PI; - Réviser plus vigoureusement les PI; - Se questionner par rapport à l'utilisation efficace des PI; - Valider l'utilisation de la mesure 30810; - Etc. Les moyens choisis par l'équipe-école pour répondre aux vrais besoins des jeunes, en collaboration avec les services complémentaires, se préciseront dans les prochaines semaines. Certains membres partagent leurs inquiétudes. La direction affirme qu'il n'est aucunement question de diminuer les services aux élèves en difficulté. <u>10.2 Guichet unique</u> La direction informe les membres du processus relatif à l'admission des élèves de 1^{re} secondaire pour l'année scolaire 2026-2027. Étant donné que certains programmes sont assujettis à des conditions d'admission particulières, le CSSPS a planifié 3 périodes d'inscriptions : - 8 au 28 septembre 2025 pour les demandes d'admission en sport-études, spécialisations sportives et hockey; - 15 octobre au 2 novembre 2025 pour les demandes d'admission aux programmes avec conditions d'admission particulières; - 2 au 6 février 2026 pour les demandes d'admission et d'inscription aux programmes sans condition d'admission particulière de l'école de bassin (profil, concentration, régulier, etc.).		

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Sujets	Discussions	Suivis	Résolutions
	Entre le 8 et le 28 septembre 2025, l'école a admis 15 inscriptions dans le programme <i>hockey</i>. Considérant qu'il reste de la place dans ce programme, ce dernier sera à nouveau disponible lors de la période d'inscriptions du 2 au 6 février 2026. Entre le 15 octobre et le 2 novembre 2025, l'école a admis 38 demandes au programme <i>football</i>. Pour le Programme d'Éducation Intermédiaire (PEI), considérant que l'école a admis 87 demandes et qu'il reste de la place, ce dernier sera à nouveau disponible lors de la période d'inscriptions du 2 au 6 février 2026. Certains membres se questionnent quant au fait que plusieurs écoles secondaires du Québec n'offrent plus le PEI du Baccalauréat International (IB). Bien qu'il soit perçu comme un programme intéressant et perçu de manière positive, un membre de la direction souligne que les enseignants ainsi que les directions sont confrontés à des contraintes administratives et des obligations exigeantes et spécifiques de l'IB. Puisque certaines écoles offrent maintenant des programmes semblables au PEI, les membres mentionnent qu'il serait important de bien expliquer aux parents ce que représente le PEI de l'IB.		
10 Questions diverses;	Aucune question diverse.		
11 Date et lieu de la prochaine séance;	La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le mardi 9 décembre 2025 à 18 h 45, à la bibliothèque.		
12 Clôture de la séance.	L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 40 par madame Magalie Ndion et madame Nadeau, que la séance soit levée.		#CE 25/26-15

Correction et rédaction : Mélanie Daudelin



Édith Gauthier, présidente du CE



Line Murray, directrice